



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Membres

- Afférents	19	L'an deux mille vingt-deux et lundi dix-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.
- En Exercice :	19	
- Présents :	15	
- Ayant pris part :	18	

Date de convocation

12/09/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme MARCOU MADER Pauline ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

12/09/2022

Excusés représentés : Mme Marie-Claude ROLLAND représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Gaëlle POUUSTOMIS représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND et M. Alain JAME représenté par M. Raoul de RUS.

Absente non excusée : Mme Dominique GODOT-RAMADE

Monsieur Daniel CAMP a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-70 : Mise en vente véhicule Renault 4L Fourgonnette

Suite à la délibération 2022-61 prise le 28 juin 2022 actant la mise en vente du véhicule Renault 4 L fourgonnette, nous n'avons eu à ce jour aucune proposition au prix de 1500 €.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de la mettre de nouveau en vente le véhicule Renault 4L fourgonnette immatriculé 5937 PZ 81 sans prix plancher, à l'acquéreur le plus offrant.

Il est convenu que, conformément à la loi, le contrôle technique sera passé avant la vente du véhicule afin que le futur acquéreur soit informé de l'intégralité des défauts du véhicule. Toutefois, elle sera vendue en l'état sans réparation de la part de la Commune.

Après un affichage public à l'extérieur de la Mairie, les offres devront être remises sous pli cacheté avant le lundi 15 Octobre 2022 et le véhicule sera cédé au plus offrant.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- RETIENT la proposition de Monsieur le Maire et approuve la mise en vente du véhicule Renault 4L au plus offrant, après la période légale d'affichage à l'extérieur de la Mairie, soit le 15 Octobre 2022,

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la vente du véhicule Renault 4L Fourgonnette.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

